



Villeneuve d'Ascq, le 8 avril 2020

Chères Amies,
Chers Amis,

Notre Assemblée générale annuelle s'est déroulée le samedi 28 mars 2020. Lors de notre assemblée, nous avons discuté des **activités de LACLEF durant l'année 2019**, mais la **situation actuelle de pandémie** est telle que nos discussions se sont naturellement tournées vers la situation en Afrique et plus particulièrement en Côte d'Ivoire, où le mode de vie se prête particulièrement difficilement aux restrictions liées à un « véritable » confinement permettant de limiter la propagation du coronavirus.

L'objet du présent courrier est donc, en ces moments difficiles dans le Monde, **un appel aux dons exceptionnels** pour aider **nos Amis ivoiriens** qui, dès à présent et pour les prochains mois, ont des **besoins exceptionnels** en alimentation, lait pour les enfants, médicaments, masques de protection, gels antibactériens... Les activités de **LACLEF** étant particulièrement tournées vers la santé (santé mentale, santé générale, lutte contre l'ulcère de buruli), nous souhaiterions pouvoir répondre favorablement aux appels à l'aide qui commencent à poindre...

Afin de vous tenir informés de nos activités, nous vous adressons ci-joint une nouvelle édition de notre brochure « **LACLEF Vous Informe** » (avril 2020).

Nous vous remercions par avance de votre générosité pour les plus démunis !

Pour ce faire, vous trouverez ci-dessous quelques précisions d'ordre pratique :

Vous pouvez adresser vos dons :

***au siège de l'Association LACLEF : 8, allée des grands champs - 59650 Villeneuve d'Ascq
ou par virement bancaire, un RIB vous sera adressé sur simple demande à envoyer à
contact@laclef-afrique.com ou par le formulaire de notre site www.laclef-afrique.com***

***Nous rappelons qu'un reçu fiscal vous sera adressé pour vos dons, permettant ainsi
de bénéficier d'une réduction d'impôt selon les règles applicables en France.***

A chacune et chacun, le **Bureau** et le **Conseil** de **LACLEF** vous souhaitent **bon courage pour la poursuite du confinement.**

Bien amicalement,

Dominique POISSONNIER
Président



LACLEF Vous Informe

Avril 2020

**Chères Amies,
Chers Amis,**

Notre Assemblée générale annuelle s'est déroulée le samedi 28 mars 2020. En raison du confinement dû au Covid-19, la réunion s'est tenue par conférence téléphonique, grande première !...

Afin de vous tenir informés de nos activités, nous avons le plaisir de vous adresser cette nouvelle édition de notre brochure « **LACLEF Vous Informe** », reprenant, dans les grandes lignes, le compte-rendu des activités de 2019 présenté lors de notre dernière assemblée.

Lors de cette assemblée, nous avons discuté des **activités de LACLEF durant l'année 2019**, mais la **situation de pandémie due au Covid-19** est telle, que nos discussions se sont naturellement tournées vers la situation en Afrique et plus particulièrement en Côte d'Ivoire. Notre brochure « **LACLEF Vous Informe** » est donc accompagnée d'un courrier général pour **un appel aux dons exceptionnels** pour aider nos Amis ivoiriens qui, dès à présent et pour les prochains mois, ont des **besoins exceptionnels** en alimentation, lait pour les enfants, médicaments, masques de protection, gels antibactériens...



L'année 2019 s'est déroulée sans mission de **LACLEF** en Côte d'Ivoire, mais toujours émaillée de nombreux contacts avec nos amis africains par téléphone ou courrier. L'atmosphère du pays se tend progressivement dans la perspective des prochaines élections présidentielles, dont on vient d'apprendre que le Président Alassane Ouattara ne sera pas candidat. Les attaques djihadistes et la précarité qui se développent au Burkina-Faso, au Mali et au Niger induisent dans les régions Nord du pays une crainte et une tension sociale préoccupantes. Certaines missions chrétiennes frontalières ont même dû être déplacées vers des zones moins exposées.

Depuis quelques semaines, en particulier depuis début mars 2020, **la pandémie du Covid-19** a atteint l'Afrique et plus précisément la Côte d'Ivoire. Les jours et les semaines qui viennent seront d'autant plus difficiles que les services de santé seront probablement vite débordés. Il est certain que **LACLEF** fera tout ce qui sera possible pour aider nos Amis en détresse.

LA MAISON DES BEBES (Bouaké)

Rappelons que **la Maison des bébés est une pouponnière créée en 2006 par l'association Amis des Malades et des Prisonniers** et dont l'objectif est la protection de la petite enfance. Elle accueille des enfants en détresse de 0 à 3 ans, orphelins ou rendus vulnérables du fait du VIH/SIDA,

enfants de mère malade mentale ou dans l'incapacité de s'occuper de l'enfant, enfants de parents incarcérés, abandonnés, cas sociaux...

Cette pouponnière a une capacité d'accueil de 30 poupons. Depuis son ouverture, elle a accueilli 189 enfants et apporte chaque année son appui, dans leur famille, à environ 200 enfants en détresse. Actuellement, la pouponnière est complète (30 enfants aux dernières nouvelles). **LACLEF** soutient le fonctionnement de la **Maison des bébés**, notamment les pécules du personnel (13 personnes dont le médecin et 8 « mamans », ainsi que l'organisme de sécurité du centre). En outre, des aides ponctuelles sont souvent sollicitées, concernant des besoins spécifiques (lait infantile, matériel sanitaire, équipement).

L'engagement de **LACLEF** auprès de la **Maison des bébés** en est le premier poste budgétaire.

Notre ami Yasser continue d'apporter son soutien auprès de la **Maison des bébés**, par un bon d'achat mensuel permettant de se ravitailler en nourriture et produits de première nécessité dans les magasins de sa chaîne de supermarchés. En 2019, nous avons également reçu des **dons ponctuels pour le lait infantile** des poupons, denrée rare et chère en Côte d'Ivoire.

Par ailleurs, **LACLEF** soutient actuellement les **parrainages de 28 enfants** à leur sortie de la pouponnière, à hauteur de 45000 CFA (69€) par trimestre et par enfant. Ce parrainage permet aux parents de ces enfants, par l'intermédiaire et sous la supervision du service social de la **Maison des bébés**, de les nourrir convenablement, les soigner, vacciner, vêtir et scolariser. Le médecin-pédiatre de la pouponnière revoit régulièrement les enfants parrainés en consultation externe, selon les règles prévues dans la **Charte de parrainage**.

Sachant qu'une dizaine d'enfants sort de la pouponnière chaque année, lorsqu'ils atteignent 3 ans, la **recherche de nouveaux parrains ou marraines** est une préoccupation pour **LACLEF**.

Un appel est donc à nouveau lancé pour développer ce service généreux, qui permet aux enfants qui sortent de la **Maison des bébés** d'être scolarisés et suivis sur les plans médical, scolaire et social.

Nous rappelons que les parrains reçoivent environ chaque trimestre des nouvelles de leur filleul et de l'utilisation du pécule directement affecté à celui-ci.

AIDE AUX MALADES MENTAUX

Centre St. CAMILLE de BONDOUKOU

L'extension et l'amélioration des bâtiments se poursuivent et la vie du centre est très vivante grâce à **Sœur Claudine** et **Germain**. La « Maison des Fruits » s'est rapprochée de l'entreprise « Ivorio » en vue de développer et rationaliser la récolte des pommes d'anacarde et d'acheminer vers Abidjan le produit de leur transformation effectué sur le site de Bondoukou. Les perspectives sont prometteuses.

LACLEF apporte une aide régulière au **Centre St. Camille de Bondoukou**, pour les soins de la quarantaine de malades mentaux hébergés et l'amélioration des bâtiments, ainsi que leur encadrement et leur suivi après retour dans leurs villages.

Centre JUBILE de KORHOGO

Sœur Janine et le **Docteur Brou** poursuivent une collaboration très dynamique, dans une ambiance humaine et technique très favorable. Une quarantaine de malades en bénéficient et

suivent leur traitement dans d'excellentes conditions. La ferme permet aux malades stabilisés et en cours de réinsertion de se former aux activités agricoles et à certains artisanats.

LACLEF soutient la formation de **Joséphine**, infirmière du centre depuis plus de 8 ans, qui a entrepris une spécialisation pour devenir infirmière psychiatrique. **Joséphine** s'est engagée à revenir y travailler à l'issue de ses études, pendant une durée au moins égale à celle de ces études. Son cursus se poursuit avec succès.

La concession définitive des terrains (titre foncier portant sur près de 9.000 m²) au profit de la Congrégation des Filles de la Croix a enfin été obtenue à l'issue de longues démarches. La convention d'agrément du **Centre Jubilé Korhogo** par le Ministère de la Santé devrait être tout prochainement signée par **Sr Janine**. Ceci garantit la pérennité de l'installation du Centre.

DJEBONOUA ET VILLAGES

La construction du **dispensaire-maternité** se poursuit à son rythme.

L'avancée des travaux est effectivement assez lente, d'autant plus que l'équipe de **L'ONG Progrès Universel de Brigitte Yoboué** s'est engagée sur d'autres constructions utiles à leur exploitation du manioc local, mais qui ne concernent pas **LACLEF**.

CENTRE VATELOT (Bouaké)

Le **Centre médico-chirurgical Vatelot** est très dynamique, sous l'impulsion de **Sœur Franciska** et de son équipe.

Il jouit d'une excellente réputation et est reconnu dans la région.

Martial, formé avec l'aide de **LACLEF**, y travaille depuis l'ouverture du Centre. Il y assure les soins infirmiers auprès des salles d'opération, et prend de plus en plus de responsabilités dans son domaine d'intervention.

L'intervention de **LACLEF** en faveur de la **formation des jeunes** trouve ici une nouvelle illustration avec le financement envisagé dès 2020 avec un échelonnement sur trois ans, des études de technicienne labo de **Lea**, et des études de rééducateur de **Denis**.

MONASTERE DE LA BONNE NOUVELLE (Bouaké)

Suivies par Sœur Anne-Joseph, deux familles, que nous avons eu l'occasion de rencontrer lors de notre dernière mission en Côte d'Ivoire, sont soutenues depuis plusieurs années par **LACLEF**.

Très méritantes et en grandes difficultés pécuniaires, elles ont besoin d'aides ponctuelles et s'efforcent de scolariser leurs enfants. Leur engagement auprès de **LACLEF** est de **scolariser au moins un enfant de chacune des deux fratries**.

PROJETS

Une demande d'intervention de **LACLEF** pour la construction d'un **dispensaire-maternité à KOUAKRO** est à l'étude en ce début 2020. L'initiative en revient à Sœur Franciska, avec laquelle les relations sont toujours constructives et généreuses.

En 2019, une rencontre a eu lieu avec le **Professeur KOUA**, directeur de l'hôpital psychiatrique de Bouaké, qui envisage de développer une stratégie de soins de santé communautaire avec des équipes mobiles, selon les recommandations de l'OMS. Les contacts avec lui sont faciles et seront certainement poursuivis.

LACLEF est active et développe ses interventions avec dynamisme et prudence, tout en restant à l'écoute de toutes nouvelles initiatives. Aucune mission n'a été envoyée cette année en Côte d'Ivoire, mais les contacts sont suivis et réguliers, notre ami **Raad** assurant sur place des contacts et conseils techniques bien utiles.



C'est grâce au soutien de nos généreux donateurs que LACLEF peut mener toutes ses actions au profit des initiatives ivoiriennes décrites dans ce « LACLEF Vous Informe ». Le développement de notre réseau de bienfaiteurs reste donc une préoccupation à laquelle nous souhaitons sensibiliser nos adhérents.

En 2019, **LACLEF** a mis au point un nouveau flyer général qui présente l'ensemble de nos activités. Ce flyer est à la disposition de chacun, sur simple demande. Il se trouve également sur notre site (www.laclef-afrique.com).

Encore un très grand merci à vous tous !

N'hésitez jamais à nous contacter (contact@laclef-afrique.com) ou consulter notre site internet (www.laclef-afrique.com) pour plus d'informations : Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, que ce soit par l'envoi de dons qui nous permettent de pérenniser et développer les activités de **LACLEF**, ou par votre implication et le temps que vous pourriez y consacrer en apportant soutien et aide régulière ou ponctuelle aux activités de **LACLEF** !



Les restrictions liées au confinement en France (et dans tant d'autres pays !) posent de nombreux problèmes de tous ordres : sanitaires, familiaux, professionnels, financiers...

Avant de terminer cette édition de « **LACLEF Vous Informe** », le **Bureau** et le **Conseil** de **LACLEF** souhaitent donc adresser, à **chacune et chacun d'entre vous**, bon courage pour tous ces moments difficiles que nous sommes en train de traverser. **Nos pensées vous accompagnent avec toute notre amitié**, et nous espérons vous revoir prochainement !

Dominique Poissonnier
Président
T : 06 09 43 75 15

Vous pouvez adresser vos dons :

***au siège de l'Association LACLEF : 8, allée des grands champs - 59650 Villeneuve d'Ascq
ou par virement bancaire, un RIB vous sera adressé sur simple demande à envoyer
à contact@laclef-afrique.com ou par le formulaire de notre site www.laclef-afrique.com***

***Nous rappelons qu'un reçu fiscal vous sera adressé pour vos dons, permettant ainsi
de bénéficier d'une réduction d'impôt selon les règles applicables en France.***